

TC-AMt / Philippeville, le 30 mai 2025

Opération de Développement Rural de Couvin

Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural

27 mai 2025 – GR12 et salle La grange à Brûly

Objet de la réunion : Découverte du tracé GR12 et discussions sur son évolution

- Commune de Couvin :

*Alexandre FORTEMPS
Régis MAREE*

- Invités :

Division Nature et Forêt :

Jean-François COLMANT

Riveraine :

Reine Mahy

- Mesdames, Messieurs :

*Patrick BEROUDIAUX
Sébastien CARBONNELLE
Christiane DUBUC-CHEVALIER
Bernard GAUTHIER
André LAPOSTOLLE
Christophe MAHY*

*Philippe MEURANT
Sébastien MORAUX
Delphine NEVEUX
Marie-Françoise PARMENTIER*

- FRW :

*Thomas CONSTANT, Agent de Développement
Anne MAITRE ; Agent de Développement*

- Excusés :

*Patrick BEROUDIAUX
Jean-François BRIHAYE
Benjamin CALICE
Vanessa COSSE
Pierre GUILLAUME
Bernard THEIS*

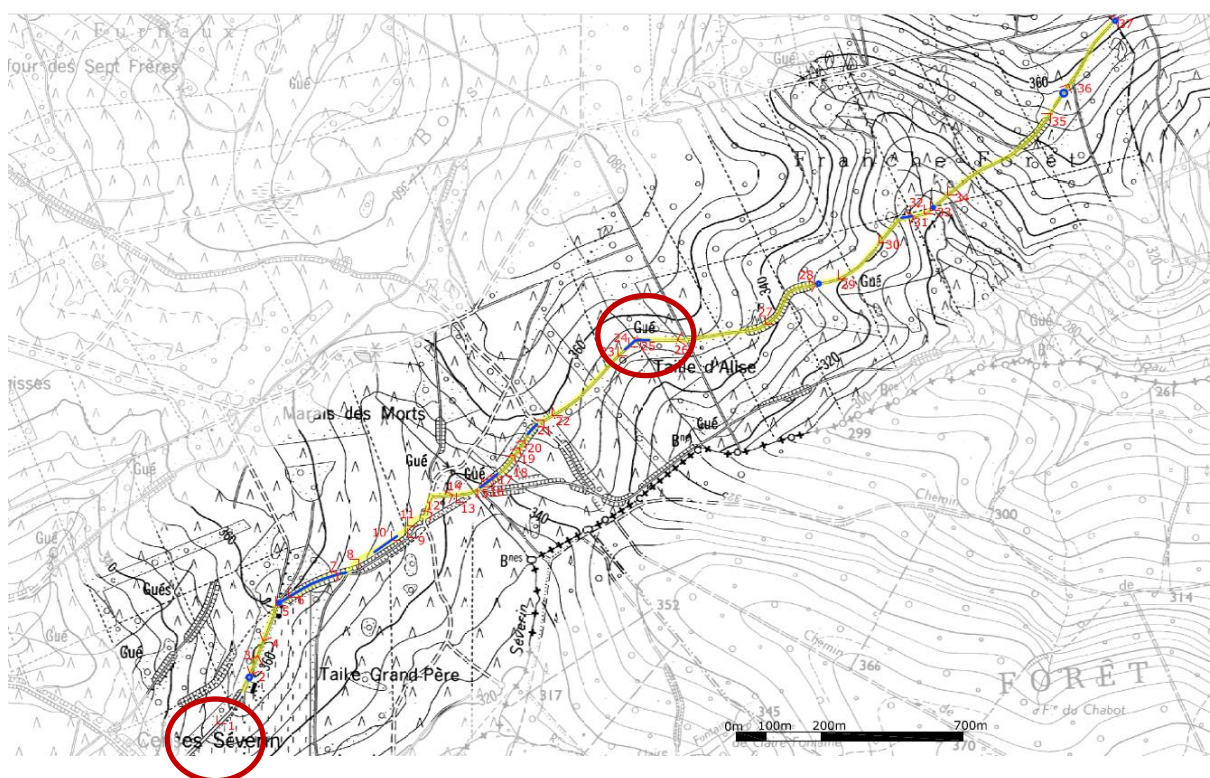
*Roger VERNIERS
Lucas ROULIN
Jean LE MAIRE
Philippe MERLEVEDE
Bernard PAQUET*

Accueil et approbation du PV du 12 mars 2025

La réunion se déroule en deux temps, une première partie constituée d'une visite de terrain du sentier GR12 jusqu'au Gué (n°25 sur le plan) suivie d'une discussion sur le projet et son développement. Pour rappel, le projet vise à des aménagements pour réhabiliter ce sentier, en le rendant plus praticable, celui-ci étant délaissé vu qu'il est partiellement obstrué/inondé au profit d'un sentier parallèle sur terrain privé.

Visite du GR12

Lors de cette première partie, le tracé initial du sentier (communal) est distingué du sentier actuel sur terrain privé.



Discussions

1/Géomètre et rencontre des propriétaires

Régis MAREE introduit le projet et rappelle les points importants du compte-rendu de la rencontre en 2016 avec les propriétaires (monsieur Vandeneinde et monsieur Frère). Il en ressortait que ceux-ci étaient d'accord de ne pas empiéter sur l'emprise communale et que des engins de chantiers pourraient passer pour les aménagements nécessaires. De même, il était convenu que les mobiliers étaient superflus (tables, poubelles...) et qu'une signalisation claire en début et fin de tracé était nécessaire.

L'avis des membres est demandé sur le projet, tel que présenté dans la fiche-projet initiale (avec caillebotis et empièvements) :

Pour certains, refaire le sentier tel que prévu dans la fiche-projet est trop onéreux et lèserait les moyens communaux à investir pour d'autres sentiers. Il est plus intéressant, selon eux, de

s'assurer de pouvoir maintenir le passage alternatif actuel en signant une convention avec les propriétaires.

- Pour d'autres, le projet pourrait se réaliser par phasage, petit à petit.
- Un membre explique qu'en hiver au niveau de gué il n'est pas possible de passer, il faudrait ne fut-ce que mettre quelques rondins pour pouvoir continuer à passer.
- La barrière en début de chemin crée la confusion et rebute les marcheurs, indiquer que le passage est autorisé.

Il serait intéressant de resonder les propriétaires pour voir si leur point de vue est toujours le même. Monsieur MAREE explique que la commune dispose d'une convention avec la Province de Namur et que la commune peut faire appel à un de leur géomètre qui pourra vérifier les limites de l'emprise communale (notamment au « y » du début, le n°5 sur le plan ci-dessus). Une fois ces informations récoltées, une nouvelle rencontre avec les propriétaires sera organisée dans le but de conclure une convention administrative pour le passage (forme à définir).

2/nouveau balisage

Le sentier est balisé mais avec des petits piquets, un balisage plus visible et solide devra être réfléchi.

Monsieur FORETEMPS précise que la commune prévoit 20.000 euros pour le projet et qu'il n'est pas prévu de faire une demande de convention développement rural. Il ajoute que les ouvriers communaux passeront de l'été pour débroussailler. Un membre évoque la possibilité d'un chantier participatif.

Un membre demande quel serait le taux de subside via le développement rural, il lui est expliqué que pour les espaces dédiés à la biodiversité, un taux de 80% sur 500.000 euros, à savoir 400.000 euros, peut-être octroyé.

Tous s'accordent sur le fait qu'il faut garder l'emprise du chemin dans le giron communal.

Après le passage du géomètre et les travaux de débroussaillage, une CLDR sera prévue courant septembre-octobre pour refaire le point.

Divers

Monsieur MAREE donne les récentes avancées concernant :

GT Patrimoine : Concernant les soucis d'encodage sur bibliotheca, notamment pour les actes d'état civil, Monsieur MAREE informe les membres qu'il est possible maintenant de les encoder sans les nommer un à un et qu'une étudiante sera affectée à l'encodage

GT Sentiers : monsieur CARBONNELLE informe l'assemblée que l'atlas des voiries communales pour l'ESEM sera actualisé via le CNB et le PNESEM, sur base du travail réalisé précédemment par Tous à pied. Les problèmes seront identifiés et solutionnés pour avoir un réseau performant. La sélection des sentiers devra se faire avec une réflexion sur les fonctions des sentiers.

Il en profite également pour lancer un appel à contribution : si des personnes ont des écrits ou autres matériaux concernant l'histoire de sentiers de la région, ils sont invités à lui communiquer. De son côté ; monsieur CARBONNELLE s'engage à valoriser ce travail.

Il notifie de plus qu'en octobre aura lieu une conférence sur les sentiers.

Les Halles : les travaux ont bien commencé, la maison du concierge est en train d'être vidée. La commune réfléchit avec ses partenaires (Centre Culturel Christian Colle, PNVH, PNESEM, Maison des associations, OT) sur l'occupation des halles. L'idée serait de se baser sur la Maison

de la Ruralité a Froidchapelle en organisant des expositions et ateliers culturels, un marché des producteurs locaux et de permettre l'organisation de réception pour les citoyens. Les citoyens sont invités à venir donner leurs avis et idées le 24 juin. Une invitation sera envoyée aux membres.

Clôture de la séance

La séance se clôture par les remerciements de Alexandre FORTEMPS envers les personnes présentes.

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT et Anne MAITRE
Rue de France, 66
5600 Philippeville
071 66 01 90
t.constant@frw.be – a.maitre@frw.be

Pour le Bureau Régional ESEM,



Thomas CONSTANT – Anne MAITRE
Agents de développement